

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
13/03/18

Dossier complet le :
13/03/18

N° d'enregistrement :
F01118P0070

1. Intitulé du projet

Création d'un équipement ludique et sportif - City-stade.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Mézieres-sur-Seine

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Jean-François FASTRE - Mairie

RCS / SIRET

2 1 7 8 0 4 0 2 0 0 0 0 1 4

Forme juridique

Collectivité Territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44 d)	Aménagement paysager d'un espace de 2566 m ² et création d'un équipement sportif de type city-stade.

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Sur une superficie de 2 566 m², la Commune prévoit l'aménagement d'un espace paysager proposant de multiples usages sportifs, récréatifs et culturels.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet répond à la demande des jeunes méziérois de pouvoir bénéficier en centre-ville d'une aire de jeu sportifs. A proximité immédiates des écoles, du centre de loisirs et de l'espace jeunes (13-17 ans), la Commune propose la création d'un parc ludique et sportif. Cet équipement doit palier l'absence d'un équipement sportif de plein air en centre-ville.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Sur des parcelles non entretenues par leurs propriétaires, la Commune propose de créer un équipement sportif sous forme de city-stade. Il sera composé d'un terrain de football urbain, complété à chaque extrémité par un panier de basket. Une piste de course à pied entourera l'équipement et des ateliers sportifs type "parcours de santé" seront installés.

Pour réaliser ce projet, les terrains d'assiette seront défrichés (ronces, herbes sauvages, ...) nivelés et drainés. Ils seront raccordés aux réseaux eau et électricité situés à proximité (rue des Gravois). Les eaux pluviales seront infiltrées sur les parcelles grâce à une noue aménagée en bordure Nord du site et à la limitation des surfaces impérméables.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le futur projet servira de terrain d'évolution pour les activités en plein air des habitants du centre-ville. Destinés principalement aux jeunes et aux structures municipales (école, centre de loisirs...) il sera utilisables par tous.

Il remplacera l'aire de jeu vétuste actuelle située à 100m à l'Est et composée d'une surface en enrobé d'environ 800 m² où sont implantés deux buts de type handball.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est pas soumis à autorisation d'urbanisme.

Face à la rétention foncière des propriétaires, la Commune met en place une procédure de Déclaration d'utilité Publique.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du terrain d'assiette : 2556 m ²	m ²
Superficie du terrain de sport : 641 m ²	m ²
Longueur piste de course à pied : 157 m	m
Superficie espaces verts : 1450 m ²	m ²
Superficie des circulations : 470 m ²	m ²
Hauteur maximale des filets : 8 m	m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue des Gravois - Mézières sur Seine

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 7 9' 4 7" 71 Lat. 4 8° 9 6' 2 1" 51

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il : **Oui** **Non** **Lequel/Laquelle ?**

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?

En zone de montagne ?

Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?

Sur le territoire d'une commune littorale ?

Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?

Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du Département des Yvelines arrêté le 23 mai 2014

Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?

Monument historique : Eglise Saint Nicolas - Mézières sur Seine

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

Commune couverte par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vallée de la Seine approuvé le 26 septembre 2006 et par le Plan de Prévention des Risques Technologiques du site Total de Gargenville approuvé le 26 décembre 2012.

Le site du projet n'est pas inclus dans ces périmètres.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

Dans un site ou sur des sols pollués ?

Dans une zone de répartition des eaux ?

Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?

Dans un site inscrit ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

Site FR 1102013 - Carrière de Guerville - Distance de 1,5 km.

D'un site Natura 2000 ?

D'un site classé ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équipement sportif de plein air ne nécessite pas d'apport en eau pour son fonctionnement.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équipement sportif de plein air ne nécessite pas d'apport en eau pour son fonctionnement.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le nivellement du terrain n'entraînera ni apport ni retrait de matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le nivellement du terrain n'entraînera ni apport ni retrait de matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site entouré de bâti et de voiries (notamment une route départementale à grande circulation) et du fait de sa superficie réduite, n'accueille aucune espèce floristique ou faunistique d'intérêt écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les espèces protégées du site Natura 2000 des carrières de Guerville sont les suivantes : Sisymbre couché (plante calcicole) qui ne croît que dans les carrières calcaires;Crapaud calamite (espèce de pleine et moyenne montagne) ;Faucon pèlerin;Goéland cendré. Le terrain étant situé sur la plaine alluviale de la Seine, ces espèces n'y sont pas présentes.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ces zones ne sont pas présentes sur le territoire ni à proximité.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains sont situés dans une zone réservée aux équipements sportifs (en milieu urbain).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nature de l'activité (équipement sportif de plein air) n'entraîne aucune nuisance sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équipement sportif projeté est situé en centre-ville regroupant tous les services de la commune.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Zone de bruit liée à la Route Départementale 113

<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La nature de l'activité (équipement sportif de plein air) n'entraîne aucune nuisance olfactive.</p>
<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La nature de l'activité (équipement sportif de plein air) n'entraîne aucune vibration.</p>
<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site est déjà situé entre deux voies bénéficiant d'éclairage public.</p>
<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La nature de l'activité (équipement sportif de plein air) n'entraîne aucun rejet dans l'air.</p>
<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La nature de l'activité (équipement sportif de plein air) n'entraîne aucun rejet liquide.</p>
<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La nature de l'activité (équipement sportif de plein air) n'entraîne aucun effluent.</p>
<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La nature de l'activité (équipement sportif de plein air) n'entraîne aucune production de déchets.</p>

Emissions

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé aux abords immédiats du monuments historiques et reste non visible de ce dernier.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est constitué de friches non entretenues par leur propriétaire. Aucun bâti ni aucune activité n'y est présente.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun autre projet de construction n'est prévu sur la commune.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

[Empty space for providing details on measures and characteristics of the project to avoid or reduce negative impacts.]

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de l'ensemble des éléments, le projet de création d'un équipement ludique et sportif - City-stade mené par la Commune de Mézières-sur-Seine devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

Son dimensionnement et sa localisation n'auront pas d'impact sur l'environnement, la faune ou la flore. Les surfaces imperméabilisées seront limitées, l'écoulement des eaux de ruissellement non-modifiées.

L'exploitation de l'équipement n'entraînera pas de nuisances sonores.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

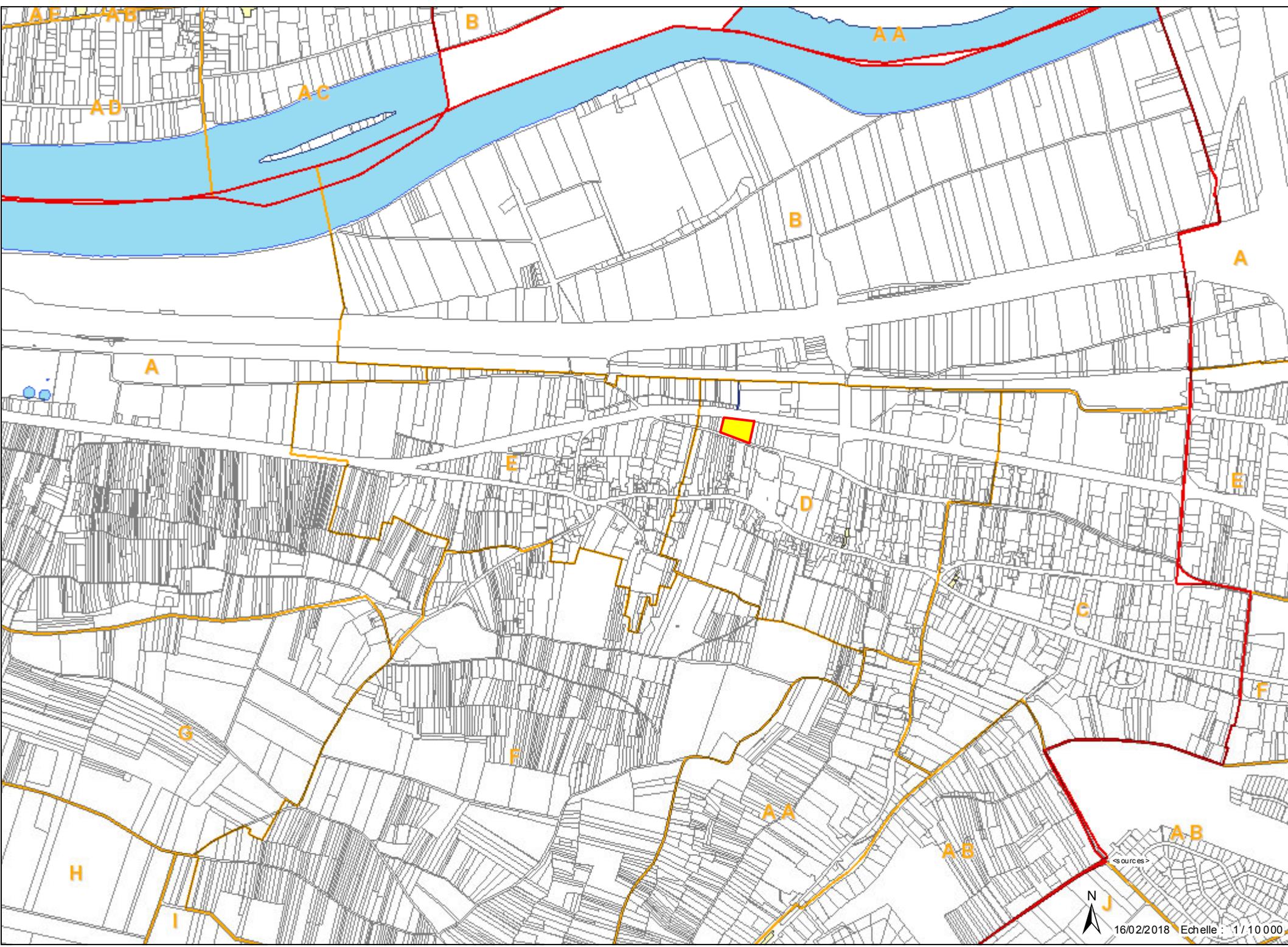
Fait à Mézières-sur-Seine

le, 16 février 2018

Signature

Le Maire

Jean-François FASTRE

LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE DES PRISES DE VUE



PHOTOS DU SITE



PHOTO 1



PHOTO 2



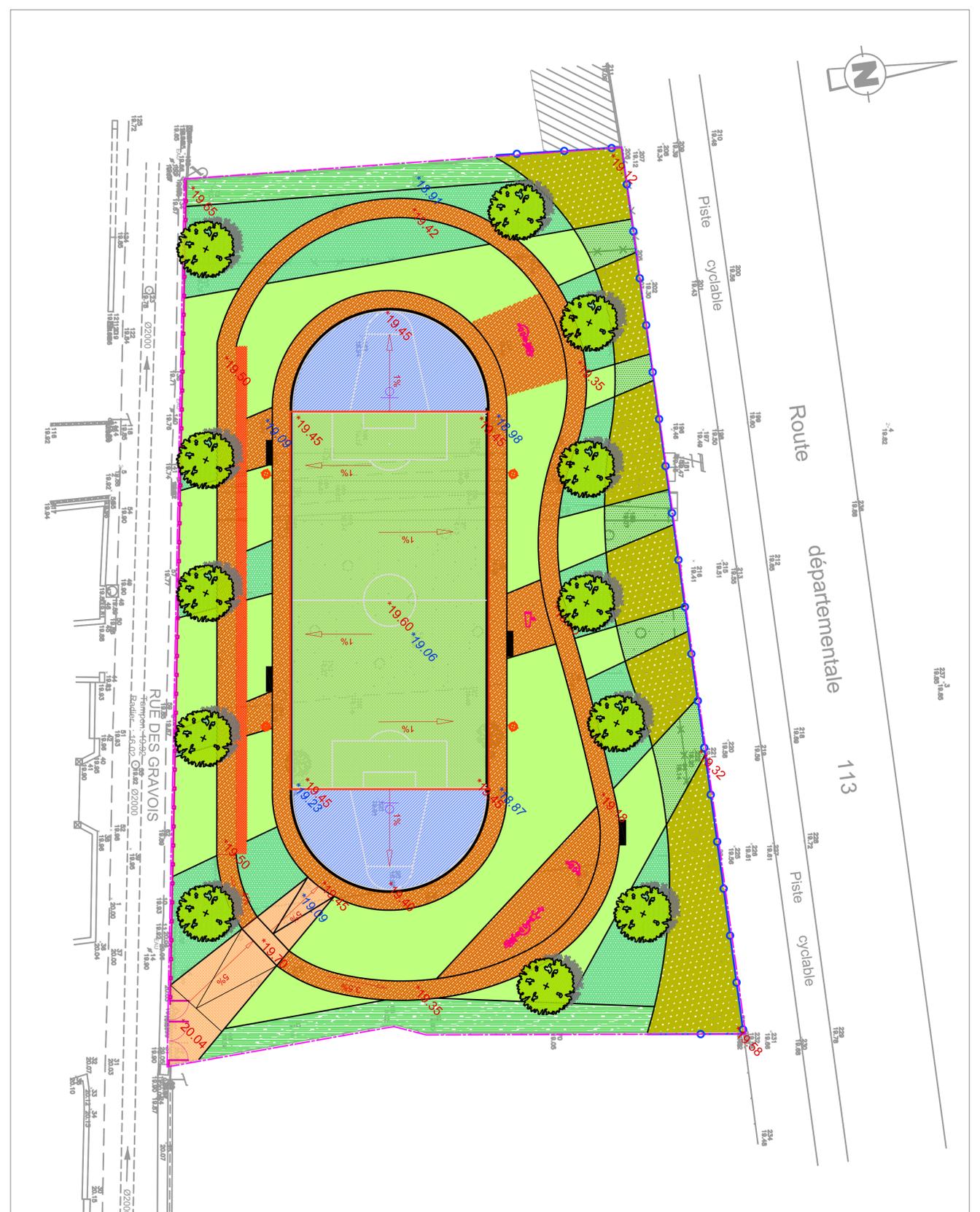
PHOTO 3



PHOTO 4



PHOTO 5



	Limite d'opération
	PRINCIPÉ DU NIVELLEMENT (en attente retour de sol afin de pouvoir sur-élever le niveau)
	Allimétrie état existant
	Allimétrie projet
	REVETEMENTS DE SOLS
	ENTRÉE en béton désactivé - géotextile - grave drimant 0/3/1,5 sur une épaisseur de 30cm pour - béton désactivé sur 15cm d'épaisseur
	CHEMINEMENT ET PLACETTE EN STABILISÉ - grave drimant sur une épaisseur de 20cm - stabilisé de type Enver PAQ sur une épaisseur de 10cm.
	PLATEAU DE BASKET - grave drainante lavée sur 20 cm norm. terrains de sport - béton poreux sur 12cm avec résine
	PISTE DE COURSE - grave drainante lavée sur 20 cm norm. terrains de sport - béton poreux sur 12cm avec résine
	PLATEAU DE FOOTBALL - grave drainante lavée sur 20 cm norm. terrains de sport - gazon synthétique, monofilament, hauteur de fibres 40mm, y compris de sable de lessage et de SBR
	BORDURES
	Bordure béton type P1
	Caniveaux CC1
	Volige
	SERRURERIE
	Cloûture + pare ballons constitués : - sur 6,00m en partie haute d'un fillet pare ballons - sur 2,00m en partie basse d'un grillage simple torsion
	Cloûture en barreaudage, hauteur 2m
	Portail d'accès d'entréien
	Portillon d'accès avec anti-franchissement "tournoiuel P.M.R."
	Cloûture au pourtour du terrain multisport
	MOBILLER
	Panier de basket
	Jeux fitness
	Barquette
	Mât d'éclairage (hors marché)
	MARQUAGE AU SOL
	Tracés de jeux
	PLANTATIONS
	Arbre projet
	Boisement

	Halle 1
	Halle 2
	Massif arbutif bas
	Engazonnement

DEPARTEMENT DES YVELINES
 Commune de MEZIERES-SUR-SEINE
REALISATION D'UN ESPACE SPORTIF-LUDIQUE-EDUCATIF

Maître d'ouvrage:
 VILLE DE MEZIERES-SUR-SEINE
 Place du commandant Grémion
 78 970 MEZIERES-SUR-SEINE

Maître d'oeuvre :

 ATELIER GEO-CONCEPT
 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS
 G.S.N. - 09 30 56 78 45

PLAN MASSE PROJET

AVP

Rev	Date	Établi par :	Vallée par :	Modifications

Emetteur : ATELIER GEO-CONCEPT
 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS
 G.S.N. - 09 30 56 78 45

Date : DECEMBRE 2017
 Echelle : 1/200

Fichier info :

- P P 2.02 A

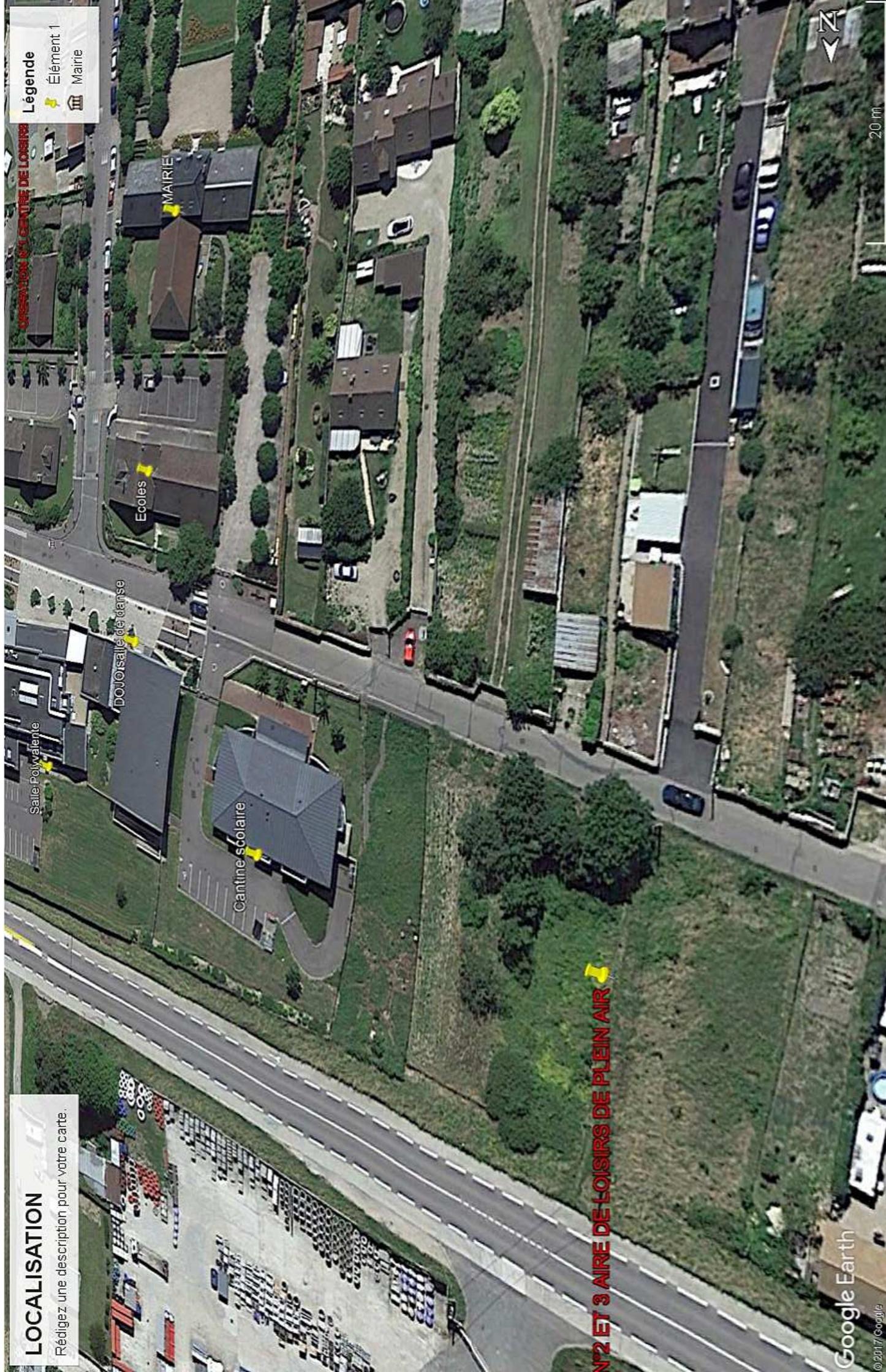
LOCALISATION

Réglez une description pour votre carte.

Légende

Élément 1

Mairie



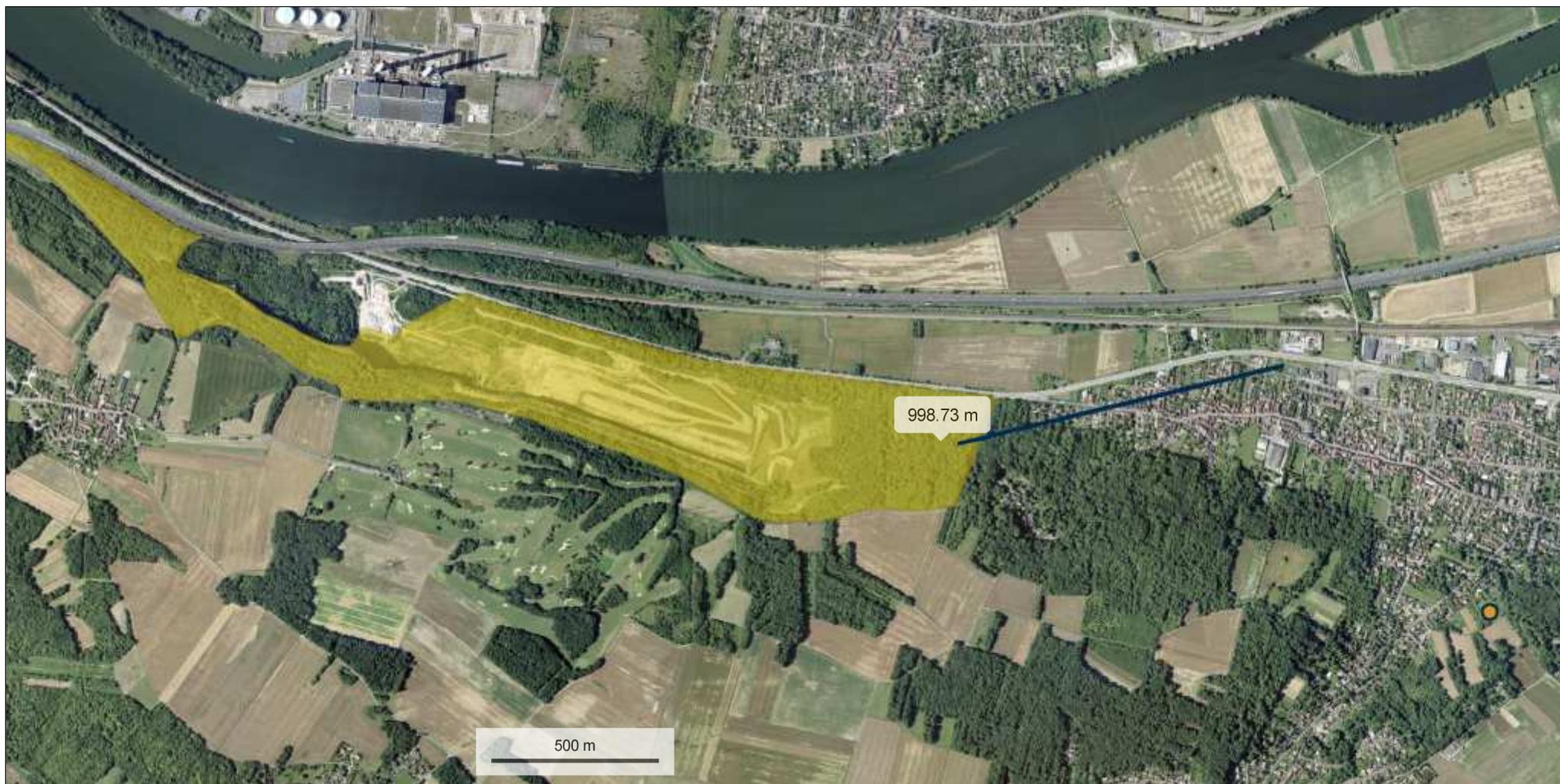
N°2 ET 3 AIRE DE LOISIRS DE PLEIN AIR

Google Earth

© 2017 Google

20 m

Annexe 6 Natura 2000



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 1° 46' 28" E
Latitude : 48° 57' 41" N

